

Image not found or type unknown



# Constitution d'une SCI familiale pour la vente d'un bien hérité

Par **framboise59**, le **04/07/2012** à **14:20**

bonjour, je suis propriétaire de la maison de mes parents dont j'ai hérité. Mon fils souhaitant habiter la maison de ses grands parents veut me la racheter. Cependant il a mis en vente depuis 1 an sa propre maison, qu'il n'arrive pas à vendre vu la situation. Pouvons nous créer une SCI Familiale, il serait propriétaire de 50% en me payant la moitié du bien, moi je resterai propriétaire des autres 50% jusqu'à ce qu'il parvienne à vendre sa propre maison. Merci de me conseiller. D'avance je vous remercie